



AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE LONGUE-RIVE
CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, France Brassard, greffière-trésorière par intérim de la susdite municipalité,

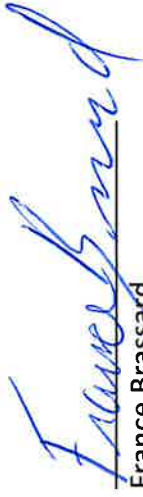
QUE conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Longue-Rive a adopté, lors de sa séance tenue le 14 décembre 2023, une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2024.

QUE les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

DATES	HEURE	DATES	HEURE
11 Janvier 2024	19 h 00	8 Février 2024	19 h 00
14 Mars 2024	19 h 00	11 Avril 2024	19 h 00
9 Mai 2024	19 h 00	13 Juin 2024	19 h 00
4 Juillet 2024	19 h 00	22 Août 2024	19 h 00
12 Septembre 2024	19 h 00	10 Octobre 2024	19 h 00
14 Novembre 2024	19 h 00	12 Décembre 2024	19 h 00

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

Donné à Longue-Rive ce 21 décembre 2023

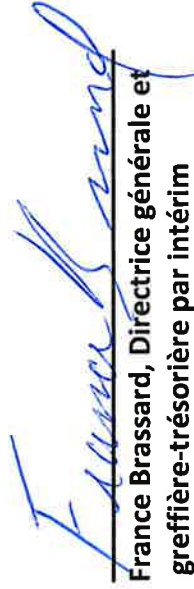

France Brassard

Directrice générale greffière-trésorière par Intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLE 420)

Je, soussignée, France Brassard, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 13 h 00 et 19 h 00, le 21^e jour du mois de décembre 2023, à chacun des endroits suivants, savoir : Hôtel de Ville, bureau de poste, Alimentation JMDS, sur le site de la municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 21^{ième} jour du mois décembre 2023.


France Brassard, Directrice générale et
greffière-trésorière par intérim